

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 3

Vorwort: Étape de développement 08/11 : pourquoi ce blocage... et comment en sortir
Autor: Juilland, Dominique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ETH-ZÜRICH

14. Mai 2007

BIBLIOTHEK

Etape de développement 08/11 : pourquoi ce blocage.... et comment en sortir

Div Dominique Juillard

Président de l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS)

Il n'est pas certain que tous nos compatriotes mesurent pleinement l'ampleur de la révolution que représente la chute du mur de Berlin. En effet, jamais depuis sa fondation en 1291, notre pays ne s'est trouvé dans la constellation géostratégique que nous connaissons depuis 1989 : une île au milieu d'une Europe occidentale unifiée, entièrement entourée de pays appartenant au même système politique et économique (l'Union européenne) utilisant la même monnaie (Euro), adhérant au même système de sécurité intérieure (Schengen) et membre ou coopérant avec le même pacte de sécurité collective (OTAN).

Jusqu'alors, la Suisse avait vécu près de 700 ans entourée de pays poursuivant des intérêts divergents, sources de conflits.

Ainsi n'existe-t'il plus, en termes militaires, de contexte géostratégique spécifique pour la Suisse, puisque celui-ci se recoupe intégralement avec l'espace sécuritaire européen. Il n'y a désormais plus de menaces militaires contre la Suisse qui ne seraient pas automatiquement des menaces pesant sur l'UE.

Puisque nous vivons maintenant dans le même espace géostratégique que nos voisins, il n'est pas inintéressant d'étudier comment ceux-ci conçoivent leur outil de défense. Aujourd'hui, selon les termes du Commandement de la doctrine et de l'enseignement supérieur de l'armée de terre, les Armées françaises ne sont pas conçues pour la défense classique du territoire : « L'hypothèse de la résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale a été retenue comme fondement d'un 'scénario d'emploi des forces', dit 'scénario 6'. Sa très faible probabilité suppose 'des délais suffisants pour qu'il soit possible de procéder à une adaptation progressive à un changement de format de notre outil de défense à partir de dispositions appropriées prises dès le temps de paix'... En conséquence, le modèle d'armée retenu pour les forces terrestres n'a pas été établi en référence à ce scénario, dont la faible probabilité exclut qu'il puisse avoir un caractère dimensionnant ».

Ceci contraste avec le discours de certains de nos compatriotes, pour qui la défense du territoire helvétique reste la première, pour ne pas dire l'unique vocation de l'armée. Vivons-nous sur le même continent ?

Armée XXI est le premier pas pour adapter nos forces armées à ce nouvel environnement sécuritaire. L'étape de développement 08/11, telle qu'elle a été conçue par l'EM de planification et proposée aux Chambres fédérales, est une suite logique de cette adaptation : redimensionnement des forces dédiées au combat interarmes classique, adaptation des moyens pour faire face aux nouvelles menaces et augmentation de notre engagement en faveur des opérations de maintien de la paix. Ce projet prend en compte l'évolution des risques et menaces, tout en intégrant les conditions politiques et sociales, telles que l'enveloppe financière et le potentiel démographique.

Mais en démocratie, il ne suffit pas qu'un projet soit bon pour qu'il soit adopté. Encore faut-il –et c'est très bien ainsi– qu'il obtienne une majorité des suffrages au Parlement ou aux urnes. Or, manifestement, les débats des derniers mois prouvent que la deuxième condition n'est pas remplie.

Une alliance contre nature a empêché l'adoption de ce projet. Les parlementaires situés aux deux extrémités du spectre politique ont uni leur voix et ainsi dominé un centre acquis à cette étape de développement. Les débats aux Chambres ont démontré que le centre à lui seul ne peut obtenir une majorité. A l'instar de l'élection présidentielle française, il faudra donc que ce centre fasse alliance avec les franges modérées de droite ou de gauche. Si l'alliance se fait à droite, c'est bien un compromis pour une armée gardant beaucoup d'attaches avec le passé qui risque de prendre le dessus. En revanche, une alliance avec la gauche modérée pourrait bien déboucher sur la sauvegarde du projet intégral de l'étape de développement 08/11.

Pour le plus grand bien de nos forces armées, qui seraient ainsi aptes à répondre au mieux aux missions qui les attendent en ce début de XXI^e siècle, caractérisé par la mondialisation et la diversification des risques et des défis.

D.J.